



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2014 Compte Rendu

(Convocation du 17/07/2014)

Présents : Mmes GUILLOUD Paulette, PONCET Catherine, SEYCHELLES Véronique, TRUFFAUT Nadine, MM. ABDILLA Thierry, ANNEQUIN Didier, CARRE Jean-Claude, GADOU Eric, JULLIEN Bruno, MERLOZ Hervé, MERMET Romain, PERICAS-MOYA Christian

Excusés : DURAND Eric, CARLIER Cécile, GADOU Eric

Pouvoirs : CARLIER Cécile (pouvoir à TRUFFAUT Nadine), GADOU Eric (pouvoir à ANNEQUIN Didier)

Christian PERICAS-MOYA est nommé secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20 h 40 par Véronique SEYCHELLES, le Maire.

Approbation du compte rendu de la dernière séance

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des délégations du maire

Madame le Maire donne lecture des actes administratifs pris depuis le dernier conseil municipal :

Délibération 2014-035 : Suppression de poste à 26h30

Délibération 2014-036 : Création de poste à 24h00

Délibération 2014-037 : Annulation de demande de subvention conseil général

Délibération 2014-038 : Dégât d'orages

Arrêté 2014-31 : BALL TRAP

Arrêté 2014-32 : Nomination régisseur Régie CCAS

Arrêté 2014-33 : Travaux chemin de Bois vert - SMEAHB

Arrêté 2014-34 : Travaux route de Montrevel - SOBECA

Arrêté 2014-35 : Travaux Montée des combes – ECO France

DIA : ANNEQUIN-DIGOND / GRABIT / GARNIER

Information d'une vente notifiée : LA FERME D'ISE / BLANCHARD PASCAL – 18 000 €

Administration générale

- Courrier Association des Maires de France (A.M.F.)

Véronique SEYCHELLES informe les élus que l'AMF propose aux collectivités locales une motion de soutien à son action pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat.

Après débat, le conseil municipal décide à l'unanimité d'apporter son soutien à l'A.M.F.

Compte-rendu des adjoints

- Urbanisme (Bruno JULLIEN)

Dossiers en cours

N° de demande	Demandeur	Type de Travaux	Date de dépôt	Arrêté d'autorisation
CU 038 147 14 20005	SERPOLLET Roseline		15/03/2014	Sursis à statuer le 05/06/2014
CU 038 147 14 20006	ANNEQUIN Francis		05/04/2014	Accepté le 12/06/2014
CU 038 147 14 20008	MAZZILLI Louis		18/04/2014	Sursis à statuer le 05/06/2014
PC 038 147 14 20002	POULET Nicolas	Réhabilitation de la maison	20/05/2014	
DP 038 147 14 20013	GUYON Thibault	Serre	17/05/2014	Accepté le 15/07/2014
DP 038 147 14 20016	VENITTI Benito	Construction d'un garage	03/06/2014	Refusé le 30/06/2014
DP 038 147 14 20017	SCHIEDLBAUER Robert	Pose d'une véranda	17/06/2014	Accepté le 18/07/2014
DP 038 147 14 20018	SERPOLLET Roseline	Construction d'un four à pain	19/06/2014	
PC 038 147 14 20003	GAEC de Longe Raye	Agrandissement d'une stabulation	19/06/2014	
DP 038 147 14 20019	AGATE Selar (MAZZILLI L)	Division parcellaire	19/06/2014	Refusé le 05/07/2014
DP 038 147 14 20020	PFEIFLE Michel	Création mur et portillon	21/06/2014	Accepté le 18/07/2014
PC 038 147 14 20004	LULLA Jacques	Maison individuelle	28/06/2014	
PC 038 147 14 20005	LEGOUEZ Jérôme	Maison individuelle	28/06/2014	
CU 038 147 14 20011	Maître DERUAZ Jean	Parcelles GARNIER M-L, ANNEQUIN Didier	03/07/2014	15/07/2014
CU 038 147 14 20012	Maître DERUAZ Jean		04/07/2014	15/07/2014
DP 038 147 14 20021	BERTINI Xavier	Abris en bois	17/07/2014	

PLU

L'étude des avis des personnes publiques fait ressortir deux éléments principaux :- le dossier de PLU doit être mis en conformité avec la loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové), qui a été promulguée le 24 mars, postérieurement à l'arrêt du PLU de Doissin.

Afin d'éviter tout vice de forme, une consultation de la Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA) doit être organisée au sujet des secteurs Ah et Nh du PLU, puisque la loi restreint désormais le recours à ce type de zonage en zones A et N, dit "secteurs de taille et de constructibilité limitée (STECAL)".

Le conseil général et le SCOT émettent un avis favorable, mais demandent de revoir le zonage constructible de certains hameaux, jugé trop important, notamment au Rousset et au Grand Champs. Il faudra donc étudier la possibilité de redéfinir le zonage dans ces secteurs.

Afin de préparer l'enquête publique, il a été proposé d'organiser, avant cette dernière, une réunion avec la commission urbanisme, le commissaire-enquêteur et M. ROGER Urbaniste : la date sera fixée ultérieurement.

▪ Finances, Economie (Cécile CARLIER)

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES		Budgétisé	Total réalisé	% Réalisé	Disponible au 20/06/2014	% Dispo. Au 20/06/2014	Dépenses du 20/06/2014 au 21/07/2014
11	Charges à caractère général	119 000,00 €	75 418,19 €	63,40%	43 581,81 €	36,60%	8 256,42 €
12	Charges de personnel	205 810,00 €	107 096,36 €	52,00%	98 713,64 €	48,00%	9 084,97 €
22	Dépenses imprévues Fonct	10 000,00 €	0,00 €	0,00%	10 000,00 €	100,00%	0,00 €
23	Virement à la sect° d'investis.	100 000,00 €	0,00 €	0,00%	100 000,00 €	100,00%	0,00 €
42	Opérations d'ordre entre section	1 636,00 €	0,00 €	0,00%	1 636,00 €	100,00%	0,00 €
65	Autres charges gestion courante	68 472,30 €	38 347,76 €	56,00%	30 124,54 €	44,00%	4 083,20 €
66	Charges financières	39 900,00 €	2 409,69 €	6,00%	37 490,31 €	94,00%	0,00 €
Total	DEPENSES	544 818,30 €	223 272,00 €	41,00%	321 546,30 €	59,00%	21 424,59 €
RECETTES		Budgétisé	Total réalisé	% Réalisé	Disponible au 20/06/2014	% Dispo. Au 20/06/2014	Recettes du 20/06/2014 au 21/07/2014
2	Excédent antérieur reporté Fonc	48 010,50 €	0,00 €	0,00%	48 010,50 €	100,00%	0,00 €
13	Atténuations de charges	5 000,00 €	0,00 €	0,00%	5 000,00 €	100,00%	0,00 €
70	Produits des services	23 074,80 €	14 181,91 €	61,50%	8 892,89 €	38,50%	5 272,00 €
73	Impôts et taxes	249 813,00 €	110 228,00 €	44,10%	139 585,00 €	55,90%	23 551,00 €
74	Dotations et participations*	196 200,00 €	142 492,00 €	72,60%	53 708,00 €	27,40%	12 615,00 €
75	Autres produits gestion courante	22 720,00 €	11 885,57 €	52,30%	10 834,43 €	47,70%	1 610,49 €
76	Produits financiers	0,00 €	3,95 €	0,00%	-3,95 €	0,00%	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	3 900,74 €	0,00%	-3 900,74 €	0,00%	3 750,00 €
Total	RECETTE	544 818,30 €	282 692,17 €	51,90%	262 126,13 €	48,10%	46 798,49 €

INVESTISSEMENT							
DEPENSES		Budgétisé	Total réalisé	% Réalisé	Disponible au 20/06/2014	% Dispo. Au 20/06/2014	Dépenses du 20/06/2014 au 21/07/2014
20	Dépenses imprévues Invest	11 000,00 €	0,00 €	0,00%	11 000,00 €	100,00%	0,00 €
16	Remboursement d'emprunts	173 960,00 €	25 439,27 €	14,60%	148 520,73 €	85,40%	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles	16 702,53 €	3 726,66 €	22,30%	12 975,87 €	77,70%	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	151 536,00 €	17 560,88 €	11,60%	133 975,12 €	88,40%	0,00 €
23	Immobilisations en cours	146 500,00 €	114 395,21 €	78,10%	32 104,79 €	21,90%	0,00 €
Total	DEPENSES	499 698,53 €	161 122,02 €	32,20%	338 576,51 €	67,80%	0,00 €
RECETTES		Budgétisé	Total réalisé	% Réalisé	Disponible au 20/06/2014	% Dispo. Au 20/06/2014	Recettes du 20/06/2014 au 21/07/2014
1	Solde d'exécution d'inv. reporté	195,64 €	0,00 €	0,00%	195,64 €	100,00%	0,00 €
21	Virement de la section de fonct.	100 000,00 €	0,00 €	0,00%	100 000,00 €	100,00%	0,00 €
40	Opérations d'ordre entre section	1 636,00 €	0,00 €	0,00%	1 636,00 €	100,00%	0,00 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	179 963,89 €	176 178,39 €	97,90%	3 785,50 €	2,10%	62 720,00 €
13	Subventions d'investissement	57 903,00 €	0,00 €	0,00%	57 903,00 €	100,00%	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	160 000,00 €	340,00 €	0,20%	159 660,00 €	99,80%	0,00 €
Total	RECETTE	499 698,53 €	176 518,39 €	35,30%	323 180,14 €	64,70%	62 720,00 €

- Voirie (Jean-Claude CARRE)

Stop voies communales (Délibération n°2014-039)

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de stopper les intersections suivantes : Chemin de Torchefelon, Chemin de Pré Vallin, Impasse du Grand Curty, Impasse Gourmande débouchant sur la RD 51 dénommée Route de Montrevel et chemin de l'église débouchant sur la RD 51 R dénommée route du Triève.

Elle demande à l'assemblée de se prononcer à ce sujet.

Après délibération, le conseil municipal,

- **VALIDE** les propositions suivantes de cette manière :

- Chemin de Torchefelon

Un stop

Un miroir

Une ligne blanche continue sur la voie départementale au niveau de cette intersection.

Vote : 11 favorables, 2 oppositions et 1 abstention

- Impasse Gourmande

Un stop

Vote : 12 favorables et 2 abstentions

- Impasse du Grand Curty

Un stop

Vote : 11 favorables, 2 contre et 1 abstention

- Chemin de Pré Vallin

Un stop

Vote : 13 favorables et 1 abstention.

- Chemin de l'Eglise

Un stop

Vote : Favorable à l'unanimité

- **DONNE** tous pouvoirs à Mme le maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Aménagement de sécurité : Chemin du Gaz (Délibération n°2014-040)

Jean-Claude CARRE présente les différents devis reçus pour l'aménagement de sécurité du carrefour entre le chemin du Gaz et la RD 51,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **VALIDE** le devis de l'entreprise SAUGEY
- **DONNE** tous pouvoirs à Mme le maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

MAPA Voirie 2014

Malgré le planning fourni par l'entreprise EIFFAGE, Les travaux n'ont encore pas débuté à cause des intempéries.

- Bâtiments (Jean-Claude CARRE)

Cimetière

Les travaux ne sont toujours pas terminés.

Les finitions ne sont pas très jolies. Jean-Claude voit avec le Cabinet BEIRA pour qu'il fasse le nécessaire.

La réception initialement prévue le 29 juillet sera très certainement reportée à une date ultérieure.

Commission bâtiments

Les travaux de peinture intérieurs initialement prévus lors de la commission ont été décalés à la période hivernale afin de favoriser les travaux d'extérieur sur la période estivale.

Aussi les lasures vont être rénovées (Abri bus tournant de la scie, bandeaux du groupe scolaire, portes salle des fêtes et église)

Sinistre groupe scolaire

Après étude des différents devis, le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Rabatel.

Salle des fêtes

Après présentation du devis de réparation de la porte du camion frigo, le Conseil Municipal propose de participer à hauteur de 70 % du montant HT. Cette proposition est validée à l'unanimité.

- Scolaire, social (Nadine TRUFFAUT)

Compte rendu de la réunion avec les bénévoles

Le 9 juillet a eu lieu une rencontre entre les bénévoles et les élus de la commission affaires scolaires pour présenter la réforme des rythmes scolaires qui doit être mise en place dès la rentrée de septembre.

A ce jour 5 bénévoles ont proposé leur aide. Chacun a exposé ses souhaits en fonctions de ses envies et de ses disponibilités.

Nous les rencontrerons à nouveau le mercredi 23 juillet pour finaliser le planning et les activités du 1^{er} trimestre et leur présenter la convention d'une animation périscolaire qui va les engager avec la commune.

Une visite du groupe scolaire est programmée pour le mardi 29 juillet.

Garderie

La garderie a été réaménagée et repeinte. Nous avons récupéré les grandes tables de la cantine pour les mettre dans celle-ci et descendu des tables plus petites pour la cantine afin de limiter les coûts.

Il va manquer 12 petites chaises que nous allons racheter.

Une télévision avec lecteur de DVD qui ne servait pas au groupe scolaire a été installée à la garderie. Elle servira dans le cadre des T.A.P.

Cantine

Nous nous sommes réunis avec les membres de l'association de la cantine le jeudi 17 juillet afin de valider les fiches de poste de Sophie MOLLARD et Laure POULET afin que soient bien déterminées les tâches de chacune.

Compte rendu de la réunion avec les employés communaux.

Le 4 juillet a eu lieu une rencontre avec les employés communaux dans le cadre de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires.

Véronique Seychelles présente une simulation de l'augmentation de la charge salariale si les emplois du temps de chacun sont maintenus comme ils le sont actuellement avec un ajout d'heures afin d'assurer les TAP.

Elle présente ensuite un réaménagement des emplois du temps pour lesquels elle a eu l'accord de chaque salarié concerné. Il s'agit de Marie-Jo LAURENT, Denise BOUVIER, Thierry BART, Charlotte COMTE et Mathilde MEUNIER-RIVIERE.

Ce réaménagement permettrait de ne pas avoir d'augmentation de la charge salariale.

Ce projet est bien sûr à finaliser dans les prochains jours, mais elle a tenu à remercier tous les employés communaux pour leur flexibilité et leur polyvalence.

E-enfance (Délibération n°2014-041)

Madame le maire présente au conseil municipal le logiciel E-enfance. Ce logiciel qui a pour but de gérer l'ensemble des activités périscolaires semble opportun avec la mise en place de la nouvelle réforme.

Il a été présenté à l'association de la cantine qui pourrait l'utiliser pour la gestion des inscriptions aux repas avec une participation financière à hauteur de 50% tant sur l'investissement que sur le fonctionnement. Cette dernière a accepté de participer à cette acquisition.

Le plus de ce logiciel : le portail famille.

Il permettra à chaque famille d'inscrire ou de désinscrire son enfant à une activité, à la garderie ou à la cantine par internet.

Pour les personnes n'ayant pas de connexions internet il sera toujours possible de contacter la mairie ou la cantine pour faire le nécessaire.

Entendu cette présentation, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **VALIDE** l'acquisition de ce logiciel avec une participation financière à hauteur de 50%. L'autre partie étant pris en charge par l'association.
- **DONNE** tous pouvoirs à Mme le maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

- Communication

Doissin info

Les livrets ont été imprimés. Ils seront remis à chacun à l'issue de la réunion pour une distribution avant le 28 juillet.

Compte rendu réunions externes

Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien

- Commission Intercommunale des Impôts Directs :

Le renouvellement du Conseil communautaire implique de désigner des nouveaux membres à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID). Celle-ci est composée du président de l'intercommunalité et de dix commissaires titulaires et dix suppléants.

Les commissaires sont désignés par le Directeur des finances publiques au vu de deux listes dressées par la Communauté.

Pour Doissin ont été nommés :

1^{er} liste :

- Daniel CHARBONNIER (ayant un bien sur la commune mais qui n'est pas sa résidence principale.)
- Jean-Claude CARRE

2^{ème} liste :

- Thierry ABDILLA

- Voirie :

La situation des trois dossiers en cours d'instruction :

1. Biol : création d'une chicane sur la RD 520 pour un coût estimatif des travaux de 52 000 €. Le maître d'œuvre est Christian Chaboud de la DDT et le Conseil général a validé le projet. Pour ce dossier, l'appel d'offre peut être lancé rapidement.
2. Montagnieu : création d'un alterna sur la RD 51 au lieu dit Les Rivières pour un coût estimé à 10 000 €. Le maître d'œuvre est Christian Chaboud de la DDT. Pour ce dossier, l'appel d'offre peut être lancé rapidement.
3. Torchefelon : aménagement du carrefour du Plan et cheminement piétonnier jusqu'au cimetière pour un coût estimé à 150 000 €. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet Beira. Pour ce dossier, il convient d'affiner les différentes options proposées.

Le conseil communautaire décide de valider l'avancement des trois aménagements de sécurité, à savoir, lancement des appels d'offre pour Biol et Montagnieu, approfondissement de l'étude avec Beira pour Torchefelon".

- Structuration des Vals du Dauphiné.

Le Conseil général de l'Isère s sera candidat pour être département pilote dans la mise en œuvre de la réforme territoriale. Dans ce cadre, une rencontre est programmée, courant juillet, entre Messieurs André Vallini, secrétaire d'Etat à la réforme territoriale, Richard Samuel, Préfet de l'Isère, Alain Cottalorda, président du Conseil général de l'Isère et tous les présidents des intercommunalités Iséroises.

Les quatre présidents des intercommunalités des Vals du Dauphiné se rencontreront, fin juillet, afin d'échanger sur cette nouvelle réforme.

L'exécutif élargi se rencontre le mardi 2 septembre à 19 h 30 pour échanger sur la réforme et mettre à plat les compétences de la Communauté.

SEDI

Lors du Comité syndical du 23 Juin dernier, les communes ont renouvelé leur confiance à Monsieur Bertrand LACHAT en le réélisant Président du SEDI.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 00h45

Prochaine réunion : Lundi 29 septembre 2014 à 20h30